

LA MARPA, POUR QUI, POUR QUOI ?

A l'initiative de la MSA, la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (MARPA) a pour objectif d'apporter une réponse de proximité aux personnes âgées.

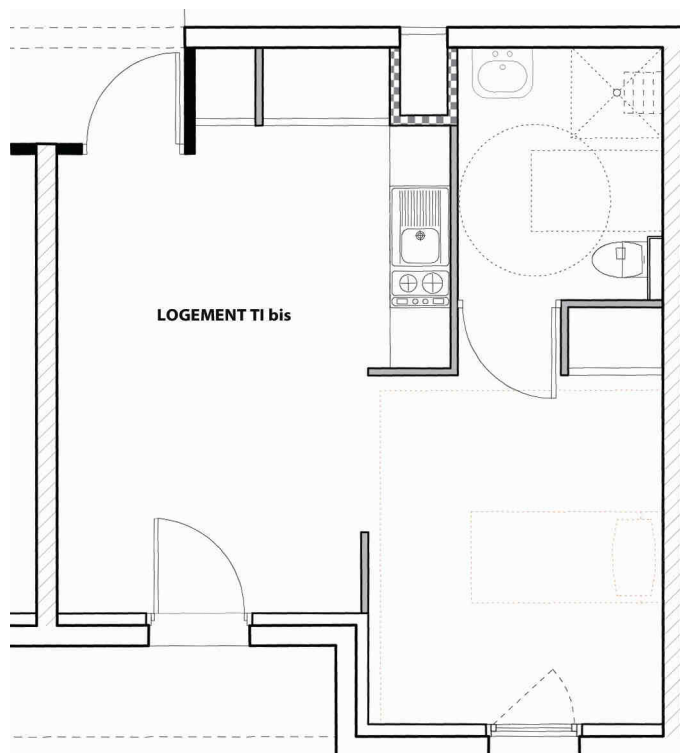
La MARPA « Les Baronnie » est une petite unité de vie limitée à 24 personnes.
Les logements privatifs préservent l'intimité de chacun.

Elle dispose de :

- 20 T1 Bis d'environ 33 m²
- 1 T1 Bis réservé à l'hébergement temporaire
- 2 T2 d'environ 45 m²

Elle est conçue de plain-pied et chaque logement dispose :

- d'un accès privatif (intérieur et extérieur),
- d'un coin cuisine (1 évier, 2 plaques électriques, meuble de rangement),
- d'une salle de bain avec wc, accessible aux personnes à mobilité réduite,
- d'un placard de rangement,
- d'une terrasse privative,
- de prises de branchements (machine à laver, téléphone, téléviseur, internet).



A LA MARPA, ON VIT COMME CHEZ SOI !

Chaque locataire aménage son espace avec son mobilier. Il est possible d'accueillir un animal de compagnie sous réserve du respect des autres résidents (hors lieux collectifs).

Des espaces communs (salle à manger, salons, salle d'activités...) permettent aux résidents de participer à la vie quotidienne de la maison (préparation des repas...), de vivre des moments de convivialité et de participer à des activités de loisir.

La MARPA n'est pas médicalisée. Les personnes accueillies peuvent garder leur médecin traitant et bénéficier des services d'aide à domicile et de soins de proximité (auxiliaires de vie, aide à domicile, aide ménagère, infirmier, kinésithérapeute...).

Le résident peut, s'il le souhaite, bénéficier de services collectifs (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, ménage, lessive...)

La sécurité est assurée 24 heures sur 24 par un système de téléassistance et d'une astreinte du personnel.

LA MARPA, EN PRATIQUE (tarifs prévisionnels)

Le logement

	T1 Bis	T2
TOTAL mensuel	1180 €	1504 €

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés à +/- 30 € par mois.

Restent à la charge du résident :

- la redevance audiovisuelle et la taxe d'habitation
- l'assurance multirisque habitation et la responsabilité civile
- les services facultatifs consommés

L'hébergement temporaire : 50 € / jour (repas de midi compris et forfait ménage)

Les services collectifs (facultatifs)

Petit déjeuner	2 €
Déjeuner	7 €
Dîner	4 €
Déjeuner pris par une personne âgée de la commune	8 €
Déjeuner invité	12 €
Prestation ménage (en complément du forfait mensuel de 2h)	15 € / heure
Prestation blanchisserie (lavage et repassage)	10 €
Lessive seule	4 €
Repassage seul	6 €

Les aides possibles :

L'Aide Personnalisée au Logement (APL), selon les ressources de la personne : aide versée par la CAF ou la MSA.

L'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA), selon le degré de dépendance de la personne : aide versée par le Conseil Général.

L'Aide à Domicile, selon les ressources et le degré d'autonomie de la personne : aide versée par les caisses de retraite et / ou mutuelle.

Pour tous renseignements :

Association de gestion de la MARPA
marpa-lesbaronnies@hotmail.fr

Mairie de Rémuzat
☎ 04 75 27 85 78

La MSA Ardèche-Drôme-Loire
☎ 04 75 75 68 63

Drôme Solidarités

Du lundi au vendredi, 9h00 – 17h30

☎ 0 810 01 26 26

(Prix d'un appel local depuis un poste fixe)